



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 décembre 2025
à 18 h 30
- ORDRE DU JOUR -

0.1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 13 novembre 2025 18h00

1. Election du Maire – Article L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales
2. Création des postes d'adjoints Article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales
3. Election des Adjoints au Maire dans les communes de 1 000 habitants et plus – Article L.2122-7-2 Code général des collectivités territoriales
4. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal - Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales